

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES



LES INTERVENANTS



Alain Carrière

Président de la FFME



Myriam Antoine

Directrice générale adjointe et
directrice du département Vie
territoriale et sociétale



Marceau Balajö

Chargé de mission département
vie territoriale et sociétale

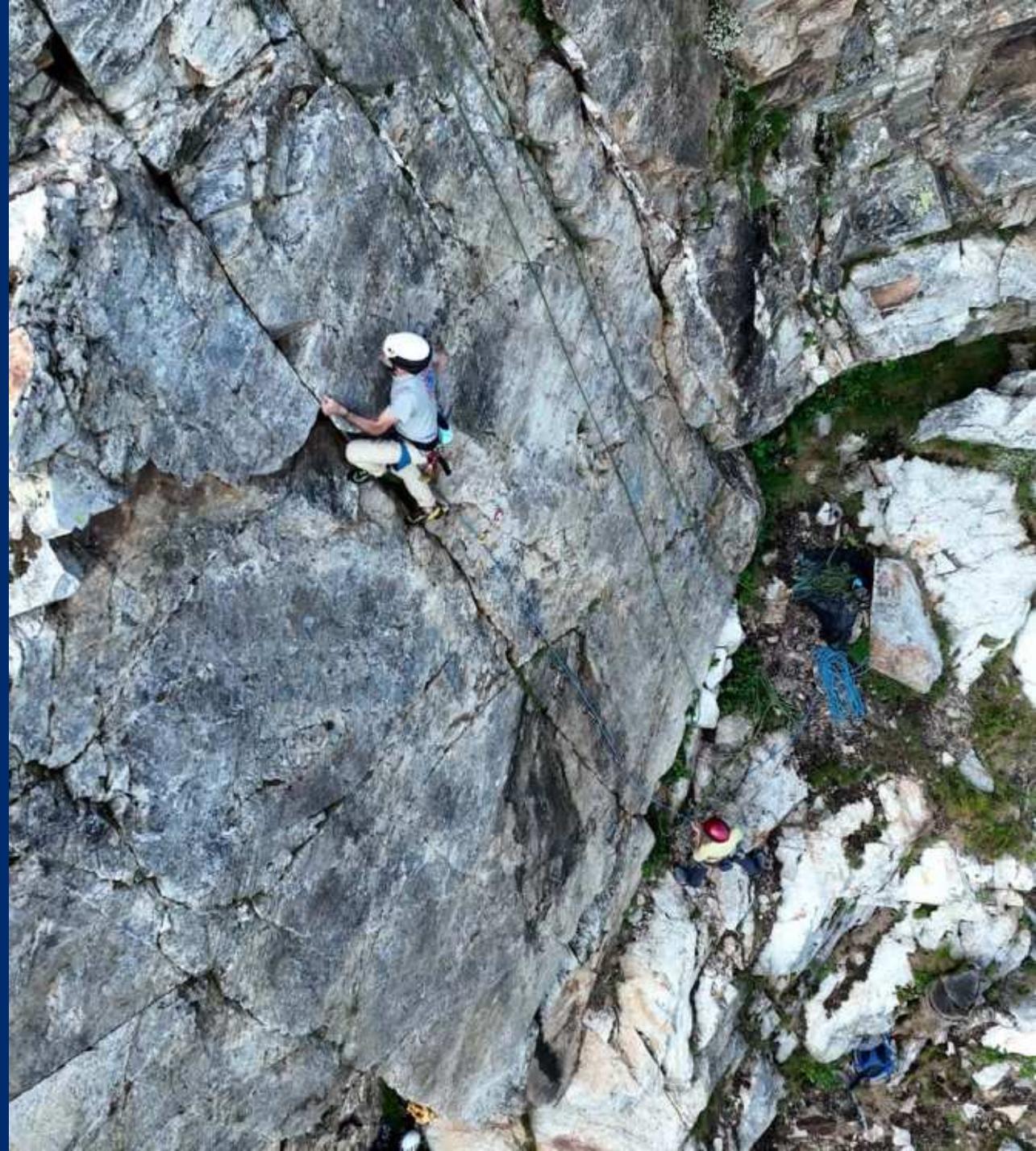


Julien Donnay

Juriste

01

Les actualités fédérales



01 — LES ACTUALITÉS SPORTIVES



🔪 **Championnat du monde d'escalade :**

- 🔪 2 médailles d'argent en bloc pour Oriane Bertone et Mejdi Schalck
- 🔪 2 finalistes en difficulté et 2 finalistes en vitesse

🔪 **Championnat du monde de para-escalade à Séoul :**

- 🔪 4 titres et 3 médailles de bronze : Aloïs Pottier, Lucie Jarrige, Thierry Delarue et Solenne Piret sont champions et championnes du monde !

🔪 **Coupe d'Europe de vitesse et coupe du monde de para-escalade à Laval du 24 au 26 octobre**

🔪 **Coupe d'Europe de difficulté à Toulouse du 31 octobre au 2 novembre 2025**

01 — LES ACTUALITÉS INSTITUTIONNELLES

- ◆ **La fédération est sollicitée et pleinement mobilisée sur la préparation des Jeux Olympiques d'hiver 2030**
- ◆ **Actualités myFFME :**
 - ◆ Pensez à mettre à jour les informations de votre structure ainsi que votre organigramme
 - ◆ Arrivée du module finances dans les prochains mois
- ◆ **Publication de [la lettre prévention sécurité n°13](#)**

02

Connaître les violences



01 — LES ACTIONS DE LA FFME



- ✦ Constitution d'un **réseau de référents régionaux** sur la thématique
- ✦ **Formation de référents régionaux**
- ✦ **Partenariat** avec l'association Colosse aux pieds d'argile
- ✦ **Sensibilisation des publics** avec une association partenaire (AG, interventions lors d'événements de ligues, équipes de France...)
- ✦ Mise en place d'un **processus fédéral de signalement**
- ✦ Mise en place d'une **procédure disciplinaire fédérale**
- ✦ **Relai** des campagnes de communication, outils, plateformes et numéros d'urgence auprès du grand public

02 — STATISTIQUES DES VIOLENCES

SUR LES VIOLENCES

60% des faits dénoncés concernent des violences sexuelles

*40% des signalements concernent des faits de violence
psychologiques, morales et psychiques*

*29 signalements concernent des affaires en lien avec le
handicap*

SUR LES VICTIMES

69% des victimes de violences sont des femmes

65% des victimes étaient mineures au moment des faits

33% des cas concernent des mineurs de moins de 15 ans



[*Plus d'informations et statistiques*](#)

SUR LES MIS EN CAUSE

532 personnes mises en cause

90% des personnes mises en cause sont des hommes

*75% des personnes mises en cause étaient des **éducateurs sportifs**, dont la moitié de bénévoles*

SUR LES DISCIPLINES CONCERNÉES

53 fédérations sportives étaient concernées par des faits de violence depuis le 1^{er} janvier 2025

22 signalements concernent des structures de haut niveau

01 — LES PUBLICS À RISQUE

Tout le monde peut être victime de violence dans le sport. Certaines typologies de publics sont particulièrement à risque.



Personne en situation de handicap

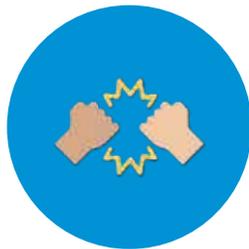


Mineurs



Femmes

01 — VIOLENCE PHYSIQUE



La violence physique est souvent la forme de violence la plus visible, impliquant des actes qui infligent des blessures corporelles ou de la douleur à une personne.

Elle peut se manifester sous diverses formes, allant de la gifle à des actes plus graves comme les coups, les brûlures, ou l'étranglement.

01 — VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE



Le cyberharcèlement est une forme de violence psychologique de plus en plus fréquente avec l'usage des smartphones

La violence psychologique, ou émotionnelle, est un type de violence moins visible, mais qui peut être tout aussi destructrice que la violence physique. Elle englobe toutes les actions ou paroles visant à dévaloriser, humilier, ou isoler une personne pour la contrôler.

01 — VIOLENCE SEXUELLE



Toute relation sexuelle entre un majeur et un mineur de moins de 15 ans est désormais considéré comme un viol aux yeux de la loi. La question du consentement ne se pose plus.

La violence sexuelle inclut tout acte de nature sexuelle imposé sans le consentement de la victime.

Cette forme de violence est souvent accompagnée de silence et de honte, ce qui rend sa dénonciation encore plus difficile pour les victimes.

01 — LES SIGNAUX D'ALERTE

Tout **changement brutal et durable de comportement** de la part d'un adhérent doit faire l'objet d'un questionnement.

Quelques variations de comportement peuvent être les suivants :

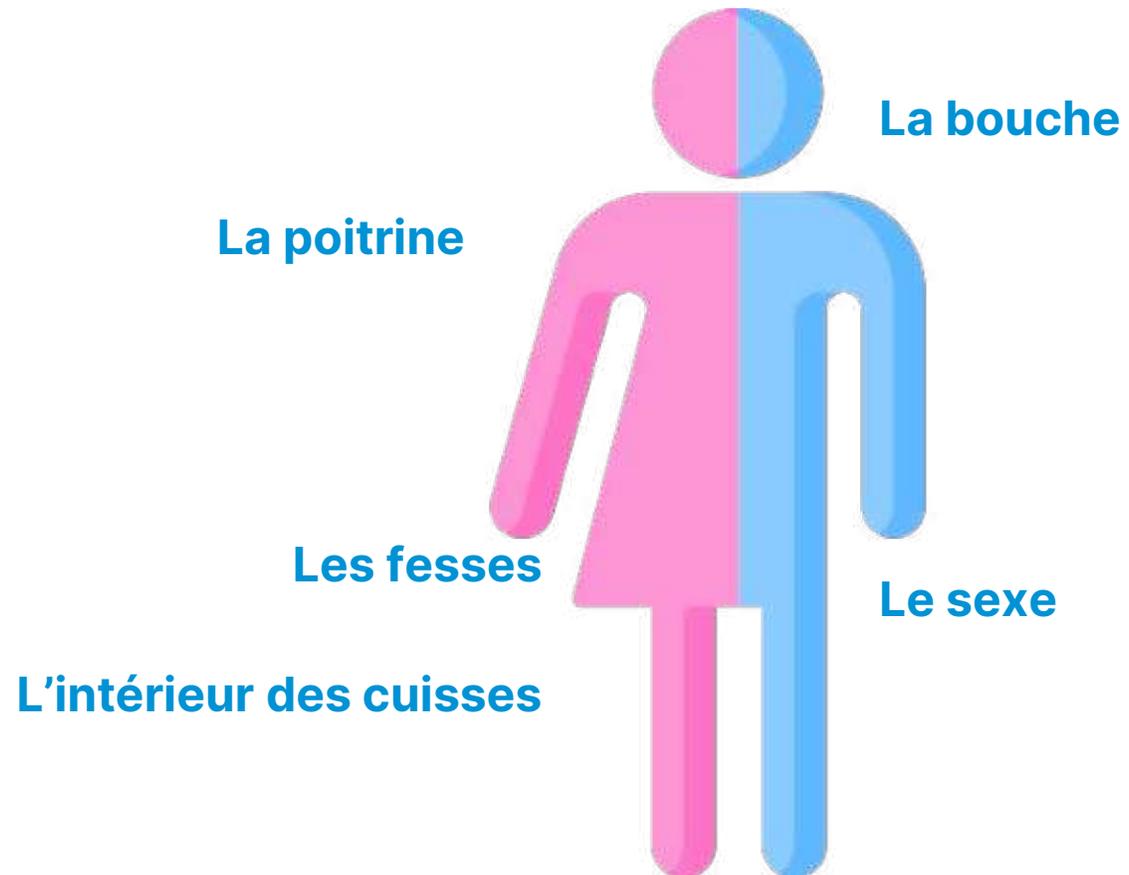
- ❖ Boulimie et Anorexie (TCA)
- ❖ Agressivité
- ❖ Blessures volontaires infligées à soi-même
- ❖ Dépression
- ❖ Tentative de suicide

Liste non exhaustive.



01 — PARTIES INTIMES

Mêmes parties intimes pour hommes et femmes



ATTENTION

Le concept de partie intime peut être élargi en fonction du contexte !

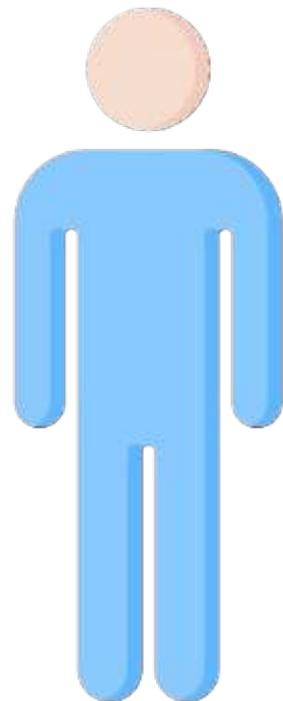
01 — LES INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL

- ◆ Le voyeurisme
- ◆ L'exhibition sexuelle
- ◆ La diffusion d'image d'autrui à caractère sexuel
- ◆ L'utilisation d'images pédopornographiques
- ◆ L'outrage sexiste
- ◆ Le harcèlement sexuel
- ◆ Sextorsion
- ◆ Les propositions sexuelles*
- ◆ La corruption de mineur
- ◆ L'atteinte sexuelle*
- ◆ L'agression sexuelle
- ◆ Le viol
- ◆ L'inceste

01 — PROFILS DES AGRESSEURS

Pas de profil type – l'agresseur peut être Monsieur tout le monde !

Ne pas minimiser la possibilité que quelqu'un de très apprécié au sein du club soit accusé.



97% des pédo-criminels sont des hommes

03

**Agir pour prévenir et
punir les violences**



03 — AGIR POUR PRÉVENIR



SENSIBILISER

- ✦ Organiser une ou plusieurs **interventions d'associations spécialisées**
- ✦ Organiser une **session dédiée aux encadrants** en début de saison
- ✦ Proposer aux dirigeants de suivre des **formations en ligne**
- ✦ Consacrer **un temps en AG** du club
- ✦ **Afficher** dans les lieux de pratique les **ressources utiles** (plateforme de signalement...)
- ✦ ...



FORMER

- ✦ **Cerner les tenants et aboutissants** de l'origine, manifestations, signaux et conséquences des violences sur les pratiquants ;
- ✦ **Connaître les infractions, les prévenir et savoir agir**
- ✦ **Écoute de la victime et accueil de la parole**
- ✦ **Violences et harcèlements sexistes et sexuels au travail**
- ✦ Se rapprocher des DRAJES

03 — AUTRES MESURES À METTRE EN PLACE



Nommer deux référents formés à l'écoute et à la prévention des violences
(un homme et une femme si possible)



Collaborer avec la FFME et le Ministère chargé des sports pour le contrôle d'honorabilité



Afficher les ressources de sensibilisation
(numéros d'urgence, bons comportements...)



Rappeler à chaque début de saison les obligations et devoirs de chacun



Inscrire dans le règlement intérieur des dispositions claires en cas de violence
(procédures, sanctions, interlocuteurs...)



Créer une culture de club inclusive et bienveillante
(chartes de respect mutuel, espaces de parole)

03 — SURVEILLER LES MOYENS DE COMMUNICATION



Communication entre le club et les parents - PAS DE COMMUNICATION DIRECT ENTRE UN MINEUR ET UN MAJEUR

Attention aux groupes WhatsApp qui sont une porte d'entrée pour une communication directe entre un encadrant et un mineur.

03 — LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ



Le contrôle d'honorabilité est un système d'information automatisé du contrôle de l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles, arbitres et exploitants licenciés des fédérations.

Ce contrôle permet de lutter contre les violences sexistes et sexuelles

LA PROCÉDURE DU CONTRÔLE D'HONORABILITÉ



- ◆ Chaque saison, **constitution et envoi** par la FFME d'un « **fichier fédéral** » avec l'ensemble des données des dirigeants & encadrants bénévoles (diplômés fédéraux)
- ◆ **Croisement automatisé** de ce fichier avec le « [Fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes](#) » (FIJAIS)
- ◆ **À noter** : contrôle les éducateurs salariés via la carte professionnelle.



[Guide du contrôle d'honorabilité](#)

03 — SIGNALER DES VIOLENCES



Un signalement est le fait de **transmettre une information préoccupante ou un fait de violence (suspecté ou avéré), afin qu'il soit examiné par une autorité compétente.**

- ◆ Il ne s'agit ni d'une enquête, ni d'une accusation : un devoir de protection, pas une preuve à apporter.
- ◆ Peut concerner des faits vécus, observés ou rapportés par autrui.
- ◆ Peut être anonyme ou nominatif, selon les outils utilisés.



Quelques conseils

- ◆ En cas de doute, signaler quand même - mieux vaut un signalement inutile qu'un silence dangereux.
- ◆ Informer les victimes de leurs droits, sans pression ni promesse.
- ◆ Ne jamais traiter un signalement seul – s'appuyer sur les personnes référentes et formées.

03 — PUNIR LES VIOLENCES

PROCÉDURE INTERNE AU CLUB



Signaler les faits au : Parquet, SDJES du département de résidence de l'auteur présumé, ministère des Sports, FFME / Colosses aux pieds d'argile

Non dénonciation de crime, agressions sexuelles : 3 ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende.

Procédure disciplinaire interne

- ✦ à l'encontre d'un salarié
- ✦ à l'encontre d'un adhérent

PROCÉDURE PÉNALE



La procédure pénale permet d'engager une procédure judiciaire.

Les objectifs ici est de :

- ✦ d'établir les faits
- ✦ condamner pénalement l'agresseur
- ✦ indemniser la victime (si constitution partie civile)
- ✦ protéger les pratiquants

Modalité : porter plainte à une gendarmerie ou un commissariat. La police établit les faits pour condamner pénalement l'auteur

PROCÉDURE ADMINISTRATIVE



Possible ouverture d'une enquête administrative pour s'assurer que le comportement de l'éducateur sportif ne met pas en danger la sécurité des pratiquants,

Objectifs :

- ✦ De s'assurer des comportements adaptés du mis en cause
- ✦ Protéger les victimes potentielles
- ✦ Délivrer des interdictions préfectorales d'exercice de fonction

Modalité : signalement à faire au SDJES et/ou bien via le courriel signal-sports@sport.gouv.



Signaler un fait via :

- ✦ l'adresse mail signal-violence@ffme.fr
- ✦ l'association Colosse aux pieds d'argile

04

Les ressources utiles

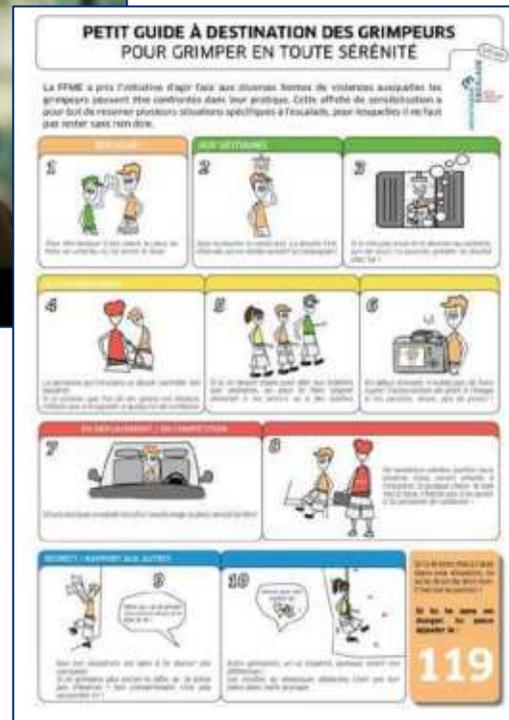


04 — LES KITS PRATIQUES



Kit Lilia

(cibles : intervenants dans l'encadrement d'activités physiques et/ou sportives)



Guide ligue FFME Hauts-de-France

(possibilité de l'imprimer et afficher au sein de votre club)



Guide de l'encadrant

(Colosse aux pieds d'argile)

Guide des colosses

(Colosse aux pieds d'argile)



04 — LE RÉGLO'SPORT

📌 Outil développé par le **Ministère des sports** et le **Comité Paralympique et Sportif Français**

📌 **Objectif** : de participer à la lutte contre les violences, verbales, physique et sexuelles dans le milieu du sport.

📌 **Format** : visuel d'une règlette, allant de la couleur verte (situations saines) aux couleurs orange (situations gênantes, malveillantes) puis rouge (situations de danger).

📌 **L'outil s'adresse aux pratiquants d'activités sportives.**

📌 [Règlette Règlo'Sport](#)

📌 [Affiche Règlo'Sport](#)

Réglo'sport		
Je ressens du bien-être, de la confiance et du respect quand...	Je me sens encouragé-e dans mes efforts	1
	Les règles sportives, les personnes et l'environnement sont respectés	2
	Je me sens libre de demander des explications sur une parole, un geste, une consigne	3
	Je me sens libre de demander les adaptations dont j'ai besoin pour ma pratique	4
	Mon corps m'appartient, mon accord est demandé lors d'un geste technique ou un contact répété sur mon corps.	5
	Je me sens à l'aise quand je me change, ou qu'on m'aide. Mon intimité est respectée.	6
	Je peux vivre sans crainte mon identité ou mon orientation sexuelle	7
Je ressens gêne et malaise quand...	Je ressens des attitudes (paroles, gestes, regards) dévalorisants ou trop flatteurs, sur mon corps, ou mes vêtements	8
	Je dois me mettre en sous-vêtements à la vue des autres (vestiaire, massage, pesée, transport, douche en plein air...)	9
	L'encadrement entre dans les vestiaires sans attendre mon autorisation	10
	On m'aide dans des gestes de la vie quotidienne (habillement, toilettes...) sans que j'en ai exprimé le besoin ou l'envie	11
	Je ressens une pression de plus en plus lourde par les réseaux sociaux (entraîneurs, coéquipiers, followers, sponsors, chantage à la sélection...)	12
	On me demande de rester à la fin de l'entraînement alors qu'il n'y a plus personne. Cette situation m'angoisse	13
Je me sens très mal et j'ai peur quand...	Je me sens seul-e, isolé-e et harcelé-e ; j'ai peur, alors que j'aime mon sport	14
	Je subis des violences sur les réseaux sociaux (messages haineux ou sexuels...)	15
	On diffuse des photos de parties de mon corps, en sous-vêtements ou nues	16
	On me prive d'un matériel adapté, d'un traitement médical autorisé, ou de boire ou de manger	17
	Mes parties intimes sont touchées, caressées, embrassées (bouche, cuisse, fesses, poitrine, sexe)	18
	On me demande de toucher, caresser ou embrasser les parties intimes d'une autre personne ; je subis un rapport sexuel	19
	On me fait du chantage pour que je garde le secret	20



Amuse-toi !



Non tu n'es pas seul-e, tu peux en parler

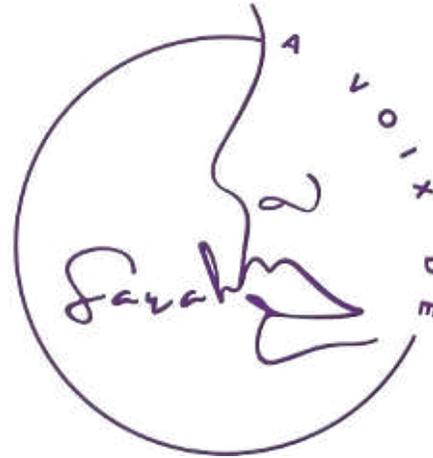


Non, tu n'es pas responsable mais tu es en danger, des professionnel-le-s peuvent t'aider



04 — LES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE



Rebond
Ensemble
protégeons l'enfance
dans le sport



OBSERVATOIRE DES
VIOLENCES SEXISTES ET
SEXUELLES DANS LE SPORT

**ARTEMIS
SPORT**



04 — LES CONTACTS FÉDÉRAUX

RÉFÉRENTS DE LIGUES

AURA : [Bénédicte Casado](#) & [Cristol Bellissent](#)

Bourgogne-Franche-Comté : [Vincent le Priol](#)

Bretagne : [Patrick Gauthier](#)

Centre Val de Loire : [Arnaud Gigon](#)

Grand Est : [Isabelle Wack](#)

Hauts de France : [Perrine Beal](#)

Ile-de-France : [Adeline Prevost](#) & [Noémie Poirson](#)

Martinique : [Frédérique Thille](#) & [José Serrano](#)

Nouvelle-Aquitaine : [Olivia Putzeys](#)

Normandie : [Maxime Lehoday](#)

Pays de la Loire : [Nathalie Lozano](#) & [Carole Le Deut](#)

Occitanie : [Bontemps Alix](#) & [Eric Bauvin](#)

Sud PACA : [Amandine Xerri](#)

SIÈGE NATIONAL

- ✦ Informations générales : juridique@ffme.fr
- ✦ Adresse mail de signalement : signal-violence@ffme.fr

04 — LES NUMÉROS UTILES

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**
Le mieux, c'est
d'en parler !



Besoin d'aide ?
Sur notre site internet :



119
24h APPEL GRATUIT 7j/7
ALLÔ ENFANCE EN DANGER

www.allo119.gouv.fr

URGENCE
114



**Numéro d'urgence
pour les personnes
avec des difficultés
à entendre ou à parler**

**116
006**

**Numéro
d'aide
aux victimes**

Service et appel
gratuits 7/7j

Hors France métropolitaine,
composé le +33 (0)3 89 39 52 31 (7h
journalière hors semaine)

 **MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

**Qu'est-ce que
je fais quand mon ado
est harcelé
sur les réseaux ?**

30 18

Le nouveau numéro national pour
les jeunes victimes de violences
numériques et leurs parents.



enfance

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
UNION EUROPÉENNE
LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
ET LE DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
ET DE LA CULTURE

04 — LES PLATEFORMES UTILES



Cellule Signal-sport

(Kit de communication)



Boîte à outils « Protéger les pratiquants »



Outils de formation de la Miprof

Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

05

**Témoignage – ligue
Hauts de France**





Une thématique qui s'inscrit une politique nationale de prévention des violences dans le sport (2020) à traiter comme un des axes du projet de la FFME HDF (olympiades)

L'occasion de mettre en œuvre la commission « éducation et citoyenneté » devenue RSO

Des évolutions dans le traitement depuis 2021 : modalités de sensibilisation

EXPERIMENTATION

QUAND ?

POUR QUI ?

AVEC QUEL BUT ?

POURQUOI ?

COMMENT ?

QUEL IMPACT ?

05 — LES OBJECTIFS DE CETTE SENSIBILISATION



Prendre conscience de la thématique et de ce qu'elle recouvre, notamment dans le milieu de l'escalade



Comprendre la responsabilité de l'initiateur face aux incivilités, aux comportements violents et aux discriminations (posture professionnelle)



Connaître les ressources et les démarches à effectuer pour intervenir correctement en cas d'atteintes.



01 — LES MESSAGES CLÉS EN SÉANCE



**Créer un climat de confiance :
prévenir, écouter**



Observer, surveiller



Intervenir, signaler



Accompagner

MERCI !

Prochain RDV FFME – engagement & valorisation du bénévolat